

Pierre-Yves Jeholet (MR)

«Le gouvernement wallon saborde le travail du parlementaire»

LES PHRASES CLÉS

«L'exécutif s'est immiscé dans le débat législatif en changeant les règles du jeu. Paul Magnette est revenu sur sa parole. C'est un manque de respect. Je refuse de travailler de cette façon.»

«Est-ce normal que la députée Marie-Dominique Simonet (cdH) se retrouve présidente de l'aéroport de Liège? Il y a un conflit d'intérêt.»

«Avec Ecolo, nous avons des terrains d'entente.»

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Pierre-Yves Jeholet reste dans son rôle. À la tête de l'opposition libérale en Wallonie, il n'hésite jamais trop à égratigner le travail de la majorité PS-cdH. C'est de bonne guerre. Mais aujourd'hui, son coup de gueule est plus profond. Il touche au bon fonctionnement du travail parlementaire.

Vous fustigez le travail de la Commission du renouvellement démocratique wallon mise en place en début de la législature et qui, selon vous, se solde par un échec. Politiquement, c'est dur comme constat alors que le MR a accepté d'y participer.

Je n'attends plus rien de cette commission. Rien! C'est tout simplement de la fumisterie. Les libéraux ont accepté d'y participer en début de législature. Avec méfiance, mais on y était. Nous souhaitions une garantie: que le gouvernement PS-cdH laisse l'initiative aux parlementaires. Paul Magnette (le ministre-président socialiste de la Région wallonne, NDLR) s'était engagé à ne pas venir court-circuiter le travail parlementaire. Il m'a donné sa promesse. Les choses étaient claires. Si sur la

consultation populaire on a pu arriver à un accord et le MR a été constructif en mettant en avant des textes, sur la réforme du mode de scrutin électoral, le gouvernement est venu interférer dans le travail parlementaire.

Que voulez-vous dire?

Il était prévu que chaque groupe parlementaire vienne avec des propositions de textes. Ecolo et le MR ont joué le jeu. En face, le ministre Furlan est venu proposer sa réforme sur la suppression de l'effet dévolutif de la case de tête pour les élections communales en disant aux députés que c'est à prendre ou à laisser. Cela ne va tout simplement pas! Le MR mène ce débat sur l'abandon de l'effet dévolutif de la case de tête depuis 1999. Nous sommes favorables à sa disparition. Et il faut aussi le supprimer pour les élections du Parlement wallon. Un texte avait d'ailleurs été déposé dès les débuts de la commission sur le renouvellement démocratique. Le débat était donc tout à fait possible entre les partis de la majorité et ceux de l'opposition. Mais non, le gouvernement, par l'intermédiaire du ministre Furlan, est venu avec un projet.

L'exécutif a confisqué le débat. L'exécutif s'est immiscé dans le débat législatif en changeant les règles du jeu. Paul Magnette est revenu sur sa parole. C'est un manque de respect. Je refuse de travailler de cette façon. Cela suffit!

N'est-ce pas facile de dire aujourd'hui que le gouvernement wallon ne se soucie guère de l'opposition. Le MR fait la même chose au Fédéral...

La grosse différence, c'est que le MR en Wallonie a tendu la main au gouvernement. Au Fédéral, le PS a fait de l'opposition pour de l'opposition. Il ne faut pas non plus oublier qu'on est entre Wallons ici. On doit être guidé par le redressement de la Wallonie. C'est pourtant difficile de travailler ensemble.

Vous ne voulez plus débattre avec la majorité?

Nous voulons être une force d'opposition mais il y a un déni. Prenons le parcours d'intégration... Le MR avait déposé des textes bien avant que

surgissent les problèmes liés à l'afflux des réfugiés. La majorité n'en a pas voulu. Idem aujourd'hui avec l'effet dévolutif de la case de tête ou le décret coup de pouce. Le gouvernement s'approprie tous ces textes déposés par le MR (avec Ecolo pour le prêt coup de pouce) et il donne ensuite l'impression qu'on vote les textes du gouvernement. Le gouvernement saborde le travail de l'opposition, du parlementaire et du deal qu'il avait fait. Il a cassé la dynamique de travail dans la commission sur le renouvellement démocratique. Je ne vois pas pourquoi les choses s'amélioreront quand la commission abordera le statut des mandataires ou le cumul des ministres avec les fonctions de bourgmestres ou les changements dans les circonscriptions électorales.

Le MR va-t-il boycotter cette commission?

Cette commission n'a plus de raison d'être. Fallait-il vraiment mettre sur pied une telle commission en début de législature pour en arriver à pareil constat? Le débat n'a plus de sens. L'intérêt de cette commission était de discuter au-delà des clivages politiques comme cela fut le cas pour la consultation populaire. Le gouvernement a tué le travail sur le renouvellement démocratique. Il y a pourtant des tas de sujets qui méritent d'être débattus. Est-ce par

exemple normal que la députée Marie-Dominique Simonet (cdH) se retrouve présidente de l'aéroport de Liège? Il y a un conflit d'intérêt. Elle ne pouvait d'ailleurs pas être présidente nommée par la Région wallonne. On a donc contourné la règle en la nommant sur le quota privé via Nethys. On est loin du message de bonne gouvernance mis en avant par Paul Magnette. Et quand Carlo Di Antonio, un de ses ministres, signe un arrêté par rapport au contournement de la ville où il est bourgmestre, Paul Magnette parle de simple maladresse. Il y a pourtant un conflit d'intérêt bien réel. Nous devons aller plus loin dans le statut des mandataires. Un parlementaire ne peut pas être administrateur d'une structure publique.

Le MR veut aussi la fin du cumul.

Il faut faire des choix en politique! Le cas de Carlo Di Antonio ou celui du député cdH François Desquesnes qui a défendu un décret sur Ores au Parlement alors qu'il était vice-président d'Ores, pose questions. Était-ce le vice-président d'Ores ou le député qui s'exprimait dans l'enceinte du Parlement?

Vous militez pour la fin du cumul entre les fonctions de bourgmestre et de ministre. La règle doit-elle également s'adopter pour le Fédéral et donc pour le Premier ministre Charles Michel qui est resté bourgmestre de Wavre?

Oui, notre proposition se fait via le code de la démocratie. Cela touche donc tous les bourgmestres. Cela vaut pour les ministres régionaux et fédéraux.

Vous visez des cas cdH. Vous avez une dent contre eux?

Mais c'est parce que le cdH se comporte bien pire que le PS. Le ministre Maxime Prévot met l'ancien bourgmestre de Verviers à la tête de l'Aviq, le cas de Marie-Dominique Simonet à l'aéroport de Liège, Carlo Di Antonio... C'est un parti aux abois qui se dit que sa seule solution de survie, c'est de prendre ce qui passe. Le PS est forcément complice. Avec Ecolo, nous avons des terrains d'entente. Notre souhait est de revenir aux affaires en Wallonie. On peut s'entendre avec d'autres formations mais au cdH - excepté avec Maxime Prévot qui peut partager des visions avec le MR - je constate les nombreuses attaques du président Benoît Lutgen et celles du chef du groupe au Parlement wallon à l'égard du MR. Le cdH n'a pas d'idées, il dit tout et son contraire. Ce parti ne va pas bien et cela laisse les mains libres au parti socialiste. Il faut un véritable contre-poids politique en Wallonie et seul le MR peut l'apporter.

«Le cdH n'a pas d'idées. Il dit tout et son contraire. Ce parti ne va pas bien.»

PIERRE-YVES JEHOLET
CHEF DE L'OPPOSITION LIBÉRALE
EN WALLONIE